

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Réunion d'informations Compostage

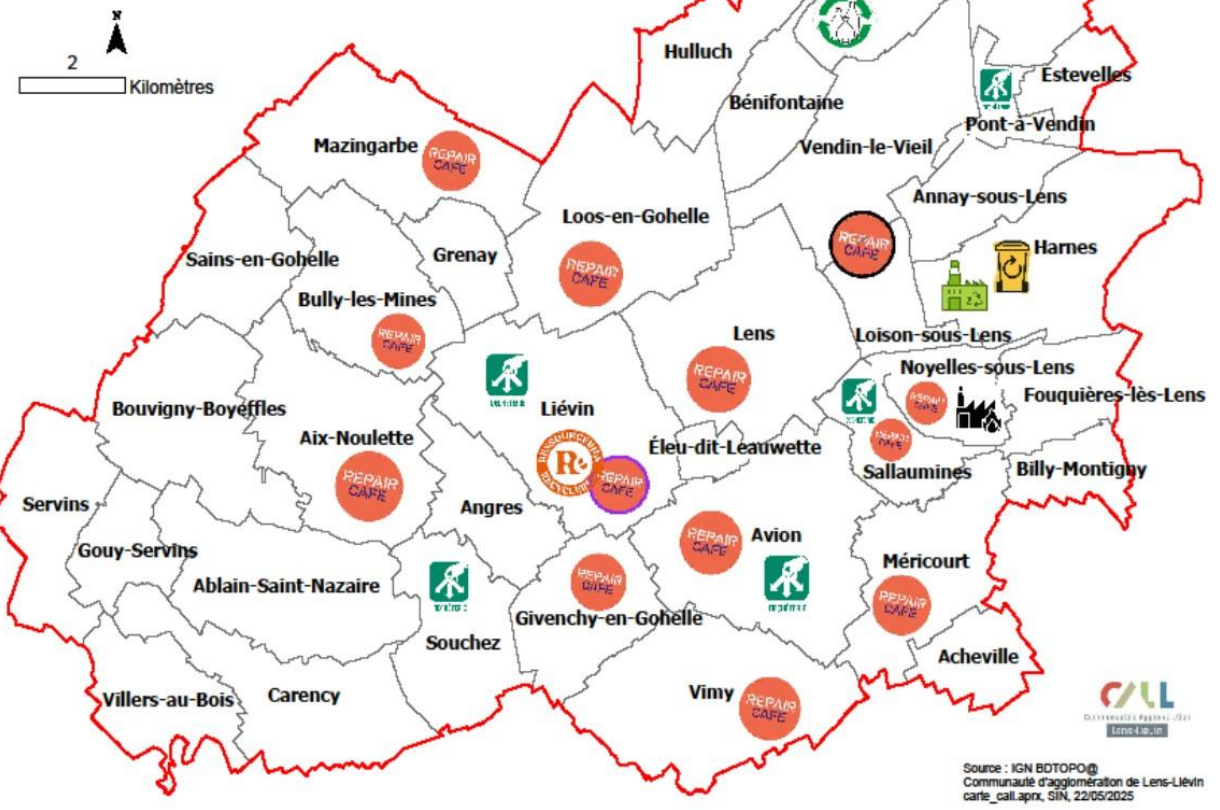
Ablain-Saint-Nazaire

04-03-2026



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

Équipements et outils pour la gestion des déchets ménagers
sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



Présentation de la
Communauté
d'Agglomération de
Lens-Liévin (CALL)



Compétence collecte et
traitement des déchets
depuis 2001



Les Compétences gestion des déchets

Prévention des déchets



Sensibilisation au tri



Collecte des déchets



Traitement des déchets



Les Unités de traitement des déchets



Centre de tri des emballages
- Harnes



Centre de Valorisation
Énergétique – Noyelles-
sous-Lens



Verrerie –
Wingles



Centre de tri et de compostage
des déchets végétaux- Harnes



Ressourcerie –
Liévin



Centre de tri des
encombrants-Theys –
Cuincy

Les actions de prévention des déchets



Être éco-exemplaire



Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets



Encourager les alternatives aux déchets végétaux



Favoriser la consommation responsable



Lutter contre le gaspillage alimentaire



Favoriser le réemploi et la réutilisation

**Programme
Local de
Prévention des
Déchets
Ménagers et
Assimilés
(2024-2029)**

**Baisse de 15 %
de la
production
globale de
déchets à
l'horizon 2030**

Présentation du projet de composteur collectif partagé

LA CALL met à disposition :

- **1 composteur gratuit (à raison d'un par foyer)**
- **1 bio-seau**
- **1 flyer explicatif**



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?



70
kg/hab/an

De déchets de cuisine évités

Le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles en compost.



Le compost est un milieu plein de vie : un écosystème à lui seul.

Les micro-organismes (insectes, bactéries, acariens, champignons) sont les artisans du compost : ils mâchent, retournent, digèrent, brassent et aèrent.



Les règles d'or du compostage :

110
kg/hab/an

de déchets de jardin
évités



- **couper en petits morceaux** pour faciliter la dégradation
- **mélanger** les déchets régulièrement à chaque apport, en respectant le mélange : 50 % de déchets végétaux (épluchures...) et 50% de déchets secs (branchages...).
- **aérer** à l'aide d'une fourche ou d'une griffe.
- **humidifier** en arrosant régulièrement pour maintenir une bonne humidité.



Petit test de connaissances



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?



Pelouse



journaux,
cartons



Coquille d'oeuf



Agrumes



Rouleaux – boîte
d'oeufs



Fleurs fanées



Branchages

Les déchets humides



70
kg/hab/an

de déchets de cuisine
évités

- fruits et légumes abîmés (coupés en morceaux)
- épluchures de fruits et de légumes
- marcs de café avec le filtre – sachets de thé
- tontes de pelouse
- mauvaises herbes
- feuilles fraîches d'arbres
- plantes et fleurs fanées (coupées en morceaux)
- litière végétale d'animaux herbivores



Les déchets secs



70
kg/hab/an

de déchets de cuisine
évités

- cartons bruns découpés (boîte d'œufs en carton, rouleaux de papier toilettes, d'essuie-tout)
- papiers, journaux (découpés)
- papier essuie-tout usagé
- coquilles d'œufs écrasées
- coquilles de noix concassées
- taille de haies (coupées en morceaux)
- branches (coupées)
- feuilles mortes, écorces, paille
- sciure et copeaux de bois



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?



70
kg/hab/an

de déchets de cuisine
évités



Les déchets avec précaution :

- restes de repas (féculents, légumes, viande, poissons, laitages)
- agrumes (coupés en morceaux)
- pain rassis (à humidifier)

**Quand le composteur
« tourne » bien depuis
longtemps et en très
petite quantité.**

Les déchets A NE PAS METTRE



- matières chimiques ou synthétiques (nylons...)
- plastique, Métaux, Verre
- papiers glacés (revues, photos)
- couches jetables
- excréments et litières -
- poussières de sacs d'aspirateur
- gros morceaux de bois, bois traité
- gravats, terre, sable, cendres

POURQUOI FAIRE DU COMPOST ?



30 % des déchets ménagers
peuvent être compostés

La pratique du compostage possède
plusieurs intérêts :

- **écologique** : le compostage limite la quantité de déchets et limite l'utilisation d'intrants ;
- **économique** : le compost est un engrais naturel et gratuit ;
- **améliore la structure et la fertilité du sol**, le compost produit nourrit la terre.



POURQUOI FAIRE DU COMPOSTAGE ?



30 % des déchets ménagers peuvent être compostés

La réglementation législative

A partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de mettre à disposition des habitants, des associations et des structures, des solutions de compostage de proximité.

Les solutions sont multiples :

- un site de compostage collectif partagé
- un composteur individuel dans son jardin
- un lombricomposteur



A savoir

La CALL met à disposition des habitants, un composteur individuel (à raison de 1 par foyer)



Le compostage n'est pas obligatoire.

COMMENT utiliser le compost ?



110

Kg/hab

de déchets de jardin évité

Le compost mûr doit être mélangé à de la terre proportion 1/3 de compost et 2/3 de terre,

Le compost est une matière très riche, similaire à un engrais.

En mélange à la terre dans des jardinières ou dans le potager, aux pieds des arbres.

Il faudra compter au minimum 6 mois pour obtenir un peu de compost,

Après 12 à 18 mois, le compost sera mûr, sa couleur sera brunâtre/noirâtre et il aura l'odeur de sous-bois.



Le volume de compost produit sera inférieur au volume de déchets déposés



Attention utilisé pur dans un pot, le compost brûlerait vos plantes.

COMMENT GÉRER UN COMPOSTEUR ?



110
Kg/hab

de déchets de jardin évité

Idées reçues sur le compostage :

- Le composteur sent mauvais.

NON, s'il est bien fait le compost ne sent pas, il sent le sous-bois.

- Il faut laisser le composteur ouvert

NON, les insectes et animaux qui y vivent, aiment l'obscurité.

- Le composteur attire les nuisibles

NON, si on y va régulièrement.

-Des questions ?

J'ai des moucheron
ils sont attirés par les fruits et le sucre.

Pour étouffer, il faut mettre des journaux humides dessus.



J'ai des fourmis,
c'est que le compost est très sec
il suffit de l'humidifier pour les faire partir.

COMMENT GÉRER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX COMME RESSOURCE POUR LE JARDIN ?



110 de déchets de jardin évités
Kg/hab



Le broyage

Pourquoi broyer ?

Pour faire du paillage

Pour alimenter les composteurs en matière sèche

Pour aménager des allées

Permet de réduire par 10 le volume des déchets

Plus on coupe un arbuste plus vite il va pousser !

Pratiquez la coupe douce

Quel broyat ?

- feuilles mortes
- broyat de branches
- carton brun, paille
- pelouse



COMMENT GÉRER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX COMME RESSOURCE POUR LE JARDIN ?



110 de déchets de jardin évités
Kg/hab

Le paillage

Consiste à recouvrir la terre nue de matières végétales (feuilles mortes, tailles de haies, tonte de pelouse...)

Pourquoi pailler ?

Pour réduire la pousse des « mauvaises herbes »

Pour garder l'humidité du sol et limiter les arrosages

Pour enrichir le sol

Pour protéger du froid, l'hiver et de la sécheresse, l'été



Une heure de paillage vaut 10 heures d'entretien du jardin

Un paillage vaut 10 arrosages



COMMENT GÉRER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX COMME RESSOURCE POUR LE JARDIN ?



110 de déchets de jardin évités
Kg/hab

Le mulching

Consiste à hacher finement la pelouse en la laissant sur place

Pourquoi mulcher ?

Pour ne plus avoir de déchets de pelouse chez soi

Pour réduire la pousse des « mauvaises herbes »

Pour enrichir la pelouse

Pour enrichir le sol



Plus on coupe rase
une pelouse plus
celle-ci va pousser

Comment mulcher ?

Taille idéale : 7 cm

En achetant un kit mulching à adapter sur sa tondeuse

En achetant une tondeuse mulching



COMMENT GÉRER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS LE JARDIN ?



110 de déchets de jardin évités
Kg/hab

Le choix des plantes

Choisir des espèces à pousse lente

Aménager son jardin

Aménager une mare ou un massif

Laisser des espaces en haie fleurie

Mettre des plantes couvre-sol

Aménager une haie sèche

Faire des refuges, des tas de bois

Faire un poulailler

Pour avoir moins de pelouse à tondre

Pour gérer les branches et branchages

Apporter de la biodiversité au jardin



POUR ALLER PLUS LOIN



110 de déchets de jardin évités
Kg/hab

**Composteur et animation compostage
dans les écoles**

**Installation de composteurs collectifs et
formation de référents-composteur**

**Formations de guides-composteur
gratuites- dates sur le site de la CALL**



MERCI



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

**Pour toutes
questions**

[preventiondechets@](mailto:preventiondechets@agglo-lens-lievin.fr)
[agglo-lens-lievin.fr](mailto:preventiondechets@agglo-lens-lievin.fr)
03 21 790 571



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin